

La pénurie de maîtres-nageurs sauveteurs menace la baignade

Selon la Fédération française de natation, 5 000 postes sont vacants



A Villetaneuse (Seine-Saint-Denis), le 15 juillet.

JEANNE FRANK/DIVERGENCE

«Aujourd'hui, on demande aux maîtres-nageurs de faire beaucoup d'animation»

LAZREG BENELHADJ
président de la Ligue Ile-de-France de natation

aquatiques et de la natation, qui donne accès au titre de maître-nageur sauveteur. Seul un détenteur de ce diplôme peut enseigner la natation et surveiller seul un bassin (sauf sur dérogation du préfet). Et pour prétendre à cette formation, il faut avoir au moins 18 ans et être titulaire d'un premier brevet, qui permet de devenir nageur sauveteur.

«Ce métier est volatil. Les personnes formées ont la capacité à être mobiles et ne sont pas attachées à un territoire. Mais en plus, c'est un métier verrouillé, puisqu'il faut au moins être titulaire du brevet de sécurité et de sauvetage aquatique pour prétendre à la formation de maître-nageur», regrette Pascal Lhermitte. Dès la rentrée, Center Parcs compte former ses futurs maîtres nageurs sur ses sites pour répondre à cette problématique. Le responsable des ressources humaines dit même être prêt à héberger les candidats.

«Meilleure reconnaissance»

Pour Lazreg Benelhadj, président de la Ligue Ile-de-France de natation, la chute d'attractivité de la profession est davantage due à une perte de sens dans les activités quotidiennes. «Il y a une vingtaine d'années, les principales missions du maître-nageur étaient la surveillance et l'enseignement. Aujourd'hui, on demande aux maîtres-nageurs de faire beaucoup d'animation, car c'est ce qui fonctionne dans les piscines», analyse M. Benelhadj. Il cite également des avantages salariaux disparus et une baisse de la rémunération – en début de carrière, un maître-nageur sauveteur est rémunéré environ

1800 euros brut par mois, selon la Fédération française de natation. «C'est un métier de vocation, animé par une volonté de porter assistance, d'enseigner. On n'est plus vraiment dans cette filière à l'heure actuelle», poursuit-il.

M. Benelhadj dit aussi observer une diminution à la fois du nombre de candidats et de leur qualité : «Les vrais passionnés s'orientent maintenant vers autre chose, comme les clubs, où ils vont avoir une meilleure reconnaissance. Beaucoup de candidats viennent parce que le métier est attrayant et qu'on peut bien gagner sa vie.» Sans vouloir s'y attarder, Christelle Chau compte également le problème des «incivilités» : «Cela existe en saison, oui. On ne devient pas maître-nageur pour faire la police au bord des bassins.»

La pénurie de maîtres-nageurs ne se limite pas à la période estivale. Les professionnels expriment leurs inquiétudes pour les mois à venir, les possibilités d'apprentissage de la natation étant elles aussi réduites. Ils racontent constater une baisse du niveau, autant chez les élèves que chez les candidats au diplôme. «Il y a un gros problème au niveau de l'apprentissage de la natation en France. Ça peut devenir catastrophique en termes d'accidents», confie Christelle Chau. A l'été 2021, près de 1500 noyades ont été recensées, dont 400 mortelles. Lazreg Benelhadj dénonce une «politique à l'économie» au sein de l'éducation nationale, qui, selon lui, préfère confier l'enseignement de la natation aux enseignants. Seulement «un élève sur deux sait nager lorsqu'il entre en 6^e», affirme-t-il. ■

SABRINA EL MOSSELLI

La barre des trois millions d'étudiants va être franchie

A la rentrée 2021-2022, les écoles privées ont connu une hausse de 10 % de leurs effectifs

À chaque rentrée universitaire, son lot d'images d'amphithéâtres bondés diffusées au journal télévisé. Celle de septembre ne devrait pas y échapper. La barre symbolique des trois millions d'étudiants en France sera franchie. A la rentrée 2021-2022, le ministère de l'enseignement supérieur en recensait déjà 2,97 millions, avec une «hausse sensible» de 2,5 %, soit 73 000 nouveaux inscrits, selon une note publiée fin juillet. En réalité, on assiste à une augmentation constante depuis 2008. En cause, la croissance démographique des années 2000 et la hausse nette du nombre de bacheliers à l'aube des années 2020. Reste que si l'université continue d'absorber la majorité des étudiants, les écoles de commerce et les formations d'ingénieurs observent une progression de leurs effectifs bien plus importante.

Avec 25 % des étudiants du supérieur, l'enseignement privé connaît un développement continu dans toutes les régions académiques, outre-mer compris. Rien que pour l'année 2021-2022, il a enregistré une progression de 10 %. A titre de comparaison, celle du périmètre des universités s'élève seulement à 0,4 %, soit 7 000 étudiants supplémentaires pour un total de 1,65 million. Sur certains territoires, où le privé connaît très peu de recul, la part du public baisse, notamment dans les académies de Toulouse et de Nancy-Metz (-3,1 %).

En outre, certains cursus du secteur public affichent des fréquentations en berne. Le nombre d'étudiants préparant un diplôme universitaire de technologie (DUT) au sein de l'université chute d'environ 5 %, tout comme les classes préparatoires aux grandes écoles (-1,8 %). La population estudiantine boude aussi les BTS en parcours scolaire (-5,7 %), leur préférant ceux en apprentissage, dont les effectifs ont bondi de 43,2 % en un an. A noter que ces apprentis sont principalement inscrits dans l'enseignement privé, à hauteur de 77,5 %.

Un enseignement public saturé

Dans certaines académies, la part du privé est particulièrement importante, s'élevant jusqu'à 36 %. Celle de Nantes arrive en tête, suivie de près par Paris et Lyon. «On s'est beaucoup développé», reconnaît-on chez Audencia, fondée en 1900 dans la préfecture des Pays de la Loire. A la rentrée 2021-2022, l'école de commerce a connu une progression de ses effectifs dans toutes ses formations. Parmi elles, les filières accueillant des apprentis, boostées depuis la libéralisation de l'apprentissage issue de la loi Avenir professionnel de 2018. Le nombre de candidats croît lui aussi, en parallèle de l'ouverture de nouveaux programmes et de campus, prouvés habituellement de la bonne santé des établissements privés. L'ESILV, école d'ingénieurs à Paris, dont le

prochain campus ouvrira sur les terres nantaises à la rentrée prochaine, en est un bon exemple.

Avec une vingtaine de places supplémentaires par an, l'école augmente «de manière raisonnable» sa capacité d'accueil, d'après Pascal Brouaye, président du pôle Léonard de Vinci, dont fait partie l'ESILV. Si l'accroissement du nombre d'étudiants est un objectif affiché par ces établissements, leur «grande sélectivité» demeure une réalité pour les jeunes, qui se bousculent toujours plus nombreux à leurs portes. Pour Hugo Pierson, de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), les raisons de cette ruée sont simples : «Depuis plusieurs années, beaucoup d'étudiants se dirigent vers le privé à défaut de solution, parce qu'il n'y a pas suffisamment de places dans l'enseignement supérieur public.»

Les organisations et les syndicats étudiants s'opposent largement à la progression du privé. «Ces formations ne sont pas assez contrôlées. En plus de coûter extrêmement cher, elles trompent les étudiants, tant sur leur qualité que sur leurs débouchés», assène Etienne Matignon, vice-président chargé des affaires académiques de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE). L'environnement de l'université, où les frais d'inscription sont peu élevés, ne manque pas, selon eux. Mais les places et les bonnes conditions d'accueil, oui. «Le budget par étudiant diminue au détriment de nos chances de réussite», déplore Hugo Pierson.

A l'université, la hausse du nombre d'étudiants est «principalement observée au niveau du cursus master (+3 %)», selon la note du ministère. Pourtant, l'UNEF recense une diminution de 1 000 places depuis la rentrée 2021-2022. Sur la plate-forme collaborative intitulée ViteMonMaster, le décompte des places supprimées est alarmant : 60 en droit privé à Nice, 54 en psychologie à Rouen, 145 en histoire de l'art à Paris... Le phénomène touche non seulement les filières fréquemment en tension (droit, psycho, Staps), mais aussi de plus en plus les sciences humaines ou encore l'économie.

Face aux annonces d'ouverture de places faites par la précédente ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, Hugo Pierson enrage : «Personne n'est en capacité de nous dire où ont été créées ces places.» Dans l'attente d'une nouvelle plate-forme, le système continue de s'engorger, en l'absence de moyens suffisants pour répondre à une forte demande. De quoi pousser certains étudiants à sauter le pas du privé. «Il faut souligner l'agilité du privé par rapport au public, les initiatives sont plus faciles à prendre et l'insertion professionnelle est une garantie», considère Pascal Brouaye, qui voit dans les deux systèmes une sorte de complémentarité. ■

CARLA MONACO

NOTRE NOUVEAU HORS-SÉRIE

